

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **42 (1913)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A travers la Morale, A travers les Choses. Livre de lecture courante, par J. LEDAY. In-8 cartonné de 253 pages, illustré 1 fr. 20. *Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.*

« Il est charmant, ce petit livre. La lecture en est attachante. Il est bien, comme l'indique le sous-titre, un « livre de lecture courante ». Mais il est surtout éminemment instructif, mettant à la portée des enfants et sous une forme attrayante l'enseignement en action de la morale la plus élevée et la plus chrétienne, en même temps que des notions très variées sur toutes choses observées en voyageant. C'est un livre qu'il faudrait pouvoir répandre à profusion dans les écoles. Il convient merveilleusement aux enfants de huit à douze ans. » (Extrait du *Polybiblion*, numéro d'octobre 1912.)

* * *

La Tentation du Docteur Wiseman, (1827-1835), par L. BAUNARD. Une brochure in-16, 0 fr. 15. *Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.*

A un jeune prêtre. Extrait de la préface de l'auteur :

« L'heure que vous traversez est douloureuse, mon ami. C'est celle d'une épreuve mentale à laquelle peu d'esprits échappent complètement en ce temps-ci. Comment la nommerons-nous ? Une crise de la foi?... Je le veux bien, soit, si dans cette crise vous savez d'abord reconnaître la protestation et l'action d'une foi convaincue, qui place sa croyance dans une région supérieure à la séduction et qui s'assure ainsi la victoire, avec la grâce de Dieu.... Au lieu d'argumenter contre vous, mon ami, j'aime mieux vous mettre en relation avec quelqu'un de très fort, qui a passé par ce même défilé dans sa jeunesse sacerdotale, mais qui en est sorti par une si belle porte ! Voulez-vous de l'exemple et de la compagnie du futur cardinal Wiseman ? »

* * *

Revue des Familles, journal hebdomadaire illustré.

Sommaire du n° du 28 décembre 1912. Les conférences, par Madeleine de May. — Le *Salve Regina* d'Einsiedeln, par Dom Sigismond de Courten. — Les vitraux de la collégiale de Saint-Nicolas à Fribourg, par P. de Munnynck. — Mil-neuf-cent-douze, par E. Vicarino. — Les grandes orgues de Saint-Nicolas, par J. Bovet, prof. — Noël patriotique, par J. Vander Stichelen. — Courrier de la semaine. — Nos autorités fédérales. — La mort du prince-régent de Bavière. — Vince in bono malum (poésie). — Les socialistes et la paix. — Le Miracle des Perles (feuilleton). — Corbeille à ouvrage. — Causerie médicale. — Jeux d'esprit. — Connaissances utiles. — Recettes de cuisine. — Mots pour rire.



CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — M. Joachim Rouiller, de Sommentier, actuellement professeur à Vevey, a été nommé par le Conseil d'Etat

professeur de chant, de musique et de langue allemande, à l'école secondaire de la Glâne, à Romont.

— Les instituteurs et institutrices qui ont un brevet définitif par suite de neuf années d'enseignement effectif dans le canton, ou par l'obtention d'un certificat d'aptitude pédagogique avec cinq années d'enseignement dans le canton, ont droit aux primes d'âge prévues à l'art. 97 de la loi du 17 mai 1884 sur l'instruction primaire. Les primes pour l'année 1912 sont déposées chez les receveurs de districts, où elles peuvent être encaissées.

— *Colonie de vacances.* Créée avec le généreux concours de l'autorité cantonale, cette œuvre fonctionne depuis plusieurs années, à l'entière satisfaction de la population ouvrière. Elle permet aux petits déshérités de reconstituer un organisme qu'une nourriture insuffisante et un logement trop souvent privé d'air et de lumière menaçaient de débilitier d'une manière inquiétante. L'année 1912 a permis d'étendre le bienfait des colonies à un grand nombre d'enfants. On a pu admettre tous ceux dont l'état de santé était signalé comme précaire par le médecin. 135 garçons et 70 filles ont bénéficié d'un séjour de trois semaines, qui leur a été très salubre, tant au point de vue moral qu'au point de vue physique. Les parents des élèves acceptés définitivement eurent à verser, pour ce séjour, une cotisation fixée à 5 fr. Quatorze enfants dénués de ressources ont bénéficié de l'admission gratuite.

« Malgré le temps généralement boudeur et humide, pendant le séjour des enfants à Sonnenwyl, dit la directrice de cet établissement, la joie, l'entrain et la bonne harmonie n'ont cessé de régner. La conduite des enfants n'a donné lieu à aucun reproche sérieux. En général, tous les participants des trois escouades ont retiré de leur séjour de bons résultats physiques et moraux. Bien des caractères se sont adoucis. Les joues pâles se sont teintées peu à peu de rose, indice de la santé renaissante. La colonie a été visitée par la commission des écoles, le 4 août. La traditionnelle distribution de chocolat mit le comble à la joie de la troupe enfantine. »

« A Pensier, dit le rapport de la direction, le règlement a été, cette année, mieux observé que les années précédentes; le caractère de bien des pensionnaires s'est amélioré durant leur séjour à la colonie; les surveillantes n'ont eu à adresser aucun reproche grave. Le bon esprit, la charité et la complaisance n'ont cessé de régner dans cette nombreuse famille. Le teint frais, l'entrain constatés à la fin du séjour nous amènent à conclure que l'œuvre des colonistes est vraiment belle

et méritoire. La deuxième escouade a eu le privilège de recevoir la visite de la commission des écoles, le 4 septembre. »

Il est à souhaiter que la durée du séjour aux colonies soit portée, au minimum, à quatre semaines. Une expérience de plusieurs années a démontré que, pendant les quinze premiers jours de son séjour à la colonie, l'enfant en profite peu. Il traverse la période d'adaptation au milieu. Il a de la peine à s'habituer à la nourriture lactée. Ce n'est qu'à partir de la seconde semaine que le séjour à la campagne devient vraiment profitable ; c'est alors que les forces de l'enfant reprennent, que ses joues se remplissent, que ses muscles se fortifient.

Confédération. — Les comptes de la fête fédérale de gymnastique bouclent par un excédent de recettes de plus de 23,000 fr. Dans la séance constitutive du comité central de l'Association des gymnastes suisses à Olten, M. Schächtelin, de Fribourg, a été nommé président ; M. Hartmann, Lausanne, vice-président ; MM. Bandi, Berne, Hauser, Coire et Muller, Genève, secrétaires ; M. Vaterlaus, de Thalwil, caissier. M. Alfred Widmer, Berne, a été confirmé dans ses fonctions d'archiviste, et M. Hartmann, Lausanne, désigné comme délégué dans la commission fédérale de gymnastique. Une commission de sept membres a été nommée pour les travaux préliminaires pour la participation à l'Exposition nationale suisse. Ont été désignés comme délégués à la fête de gymnastique jubilaire de l'Association des gymnastes suisses à Paris, qui aura lieu à la fin de mars à Paris : MM. Schächtelin et Vaterlaus. L'assemblée a décidé de coopérer à la collecte pour l'aviation militaire.

Zurich. — Parmi les 3,429 enfants de la ville de Zurich qui, à la rentrée des classes, ont été amenés pour la première fois à l'école, 505 ont été renvoyés comme hors d'état de suivre les classes. Cette proportion de 13,5 % est considérée comme très élevée. Parmi les pauvres petits qu'il a fallu rendre à leurs parents, il y avait huit idiots, 24 faibles d'esprit, 107 enfants d'intelligence retardée, 11 sourds, 4 muets et bègues, 5 malades des yeux, 12 enfants affligés de maladies nerveuses.

Tessin. — La compagnie du Gothard a fondé, il y a une trentaine d'années, pour son personnel des écoles privées à Erstfeld, Airolo, Biasca, Bellinzona, Chiasso et Luino. Le but de ces écoles était double : d'une part, fournir aux enfants des employés un enseignement équivalent à celui qu'ils auraient reçu dans leur canton d'origine ; d'autre part — raison plus

discutable — on voulait que ces enfants fussent instruits en langue allemande. Ces écoles jouent un rôle important dans l'organisme scolaire tessinois. Il y a 39 élèves à Airolo, 54 à Biasca, 41 à Chiasso et 227 à Bellinzone. Les trois premières ont un seul instituteur ; Bellinzone en a cinq. Il y a, en outre une école particulière allemande de 48 élèves à Muralto et une de 36 à Lugano ; en tout 446 élèves et 12 instituteurs. Les dépenses annuelles de ces écoles sont d'environ 37,000 fr., plus une dizaine de mille francs pour les loyers et le mobilier. C'est donc une cinquantaine de mille francs par an qu'économise l'Etat. Le nombre des élèves représente le cinquième de celui des écoliers du canton.

France. *Les progrès de la R. P. scolaire.* — Dans la *Revue pratique d'apologétique* du 15 novembre 1912, M. Bruneteau conclut ainsi une pénétrante étude sur l'œuvre de M. Ferdinand Buisson : « Nous verrons bientôt l'établissement de la répartition proportionnelle scolaire, parce que l'école étatiste soulève une houle énorme de mécontentement, parce que le projet est trop juste et trop simple pour ne pas entrer dans les esprits, parce que, surtout, l'idée d'une école autonome, subventionnée, mais non dirigée par l'Etat, est sœur de l'idée du syndicalisme et de la représentation proportionnelle et qu'elle est, par là même, l'un des multiples aspects de l'organisation sociale qui, après avoir succombé, il y a plus de cent ans, sous ses propres abus et sous les violences révolutionnaires, reparaît de tous les côtés et nous dessine la physiologie de l'avenir. »

Et en effet, la R. P. scolaire continue de progresser, malgré tous les efforts de ses adversaires. Adopté à Boulogne-sur-Mer, à Amiens, à Pau, à Rodez, à Troyes, en Ardèche, dans l'Ouest, etc., elle a poursuivi, pendant le mois qui vient de s'écouler, ses lentes, mais définitives conquêtes. A Vincennes, le conseil municipal a décidé que « le maire aurait la faculté de distribuer gratuitement les fournitures scolaires aux élèves appartenant à des familles peu aisées et qui fréquentent les écoles privées de la commune ». A Chartres, décision analogue, prise à l'unanimité : « Les enfants de toutes les écoles chartraines, sans distinction, bénéficieront du crédit annuel, c'est-à-dire d'une somme de 2,600 francs destinée à une distribution de vêtements et de chaussures. » A Neuilly-sur-Seine, le budget prévoit pour les dépenses de 1912 : « Allocations aux enfants pauvres des écoles privées, pour être distribuées en nature par le maire, 2,900 francs. Colonies de vacances pour les enfants autres que ceux fréquentant les écoles com-

munales, 1,300 francs. Achat de fournitures et livres classiques à distribuer par le maire aux enfants de familles pauvres fréquentant les écoles privées, 1,500 francs. » A Verdun, le conseil municipal a voté la somme de 1,200 francs pour distribution de vêtements et de chaussures aux enfants pauvres des écoles libres, un crédit de 2,000 francs restant affecté pour la même destination en faveur des écoles communales. A Olivet (Loiret), une quarantaine d'enfants des écoles catholiques ont reçu du bureau de bienfaisance des bons pour se procurer des tabliers et des chaussures. A la Bazoches-Gouët (Eure-et-Loir), le conseil municipal a décidé que les distributions de soupe seraient faites aux enfants de toutes les écoles sans distinction, et qu'une personne serait chargée de porter chaque jour, à l'école libre, la soupe préparée à l'école communale.

Toutes ces petites pierres superposées finiront par faire un monument.

(L'Ecole).



MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

ACQUISITIONS RÉCENTES

Chaque objet et ouvrage annoncés peuvent être demandés en prêt, dès ce jour. Pour obtenir les ouvrages, il suffit d'indiquer les numéros placés à la suite du titre de l'ouvrage.

-
- Pierre l'Ermite.* — La grande amie. X 44.
Id. — Restez chez vous. X 43.
Id. — Lisez-moi ça. X 42.
Id. — Toujours Elle. X 41.
Rimac. — Anne de Francisco. Ill. X 49.
Daudet Ernest. — En 1815. X 47.
Id. — Dans la tourmente. X 46.
Vézère Jean. — Le journal d'un potache. X 45.
Dourthiac Arthur. — Les prétendants de Claudette. III. Paris, Bonne Presse. X 40.
Dusseiller E. — Sa Grandeur Mgr Deruaz, évêque de Lausanne et de Genève, 1911. Fribourg, Saint-Paul. X 39.
Savoy, Dr Emile. — L'apprentissage en Suisse. Louvain, Peeters, 1910. X 38.

